



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Fort-de-France, le 1^{er} février 2017

Invitation presse

Le Plan Logement Outre-mer signé en 2015 affiche les ambitions de la politique du logement Outre-mer, notamment sur la rénovation du parc privé. L'amélioration de l'habitat privé constitue un des principaux leviers permettant à des populations fragiles de conserver un logement répondant aux normes de confort actuelles. La rénovation énergétique de logements est l'un des enjeux de ce plan et particulièrement du programme Habitat Mieux.

En Martinique, ce mode d'intervention ne répond pas uniquement à un enjeu énergétique mais constitue bien un levier d'action sur une multiplicité de thématiques :

- lutte contre la dégradation et l'habitat indigne ;
- réhabilitation énergétique ;
- adaptation du logement au maintien à domicile ;
- résorption de la vacance ;
- favoriser l'activité économique des TPE/PME du secteur du BTP ;
- restauration du patrimoine bâti ordinaire ;
- mise aux normes de l'assainissement ;
- revitalisation des centre-bourgs...

S'appuyant sur ce constat, et convaincu de la pertinence tant sociale qu'économique ou environnementale d'une intervention sur le bâti existant, le Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement (CDHH) de juillet 2016, a affirmé l'amélioration de l'habitat comme une priorité d'action et a souhaité la mise en place d'une animation du secteur du logement et de l'habitat.

C'est dans ce cadre que l'État et la Collectivité Territoriale de Martinique organisent le jeudi 2 février le séminaire « L'amélioration de l'habitat, une réponse adaptée aux enjeux de la Martinique ».

Cet événement se veut être à la fois un lieu :

- de démonstration de la manière dont l'amélioration de l'habitat permet, déjà aujourd'hui, de répondre aux besoins de la population martiniquaise ;
- de discussion et de débat entre professionnels aux pratiques et horizons variés ;
- de lancement d'une dynamique forte pour faire de l'amélioration de l'habitat un thème de travail central en 2017 ;

Ce séminaire est réservé à l'ensemble des professionnels concernés par les enjeux de l'amélioration de l'habitat : collectivités, syndicats d'assainissement, établissements publics, services de l'État, bailleurs et opérateurs sociaux, chambres consulaires, sociétés d'économie mixte, monde du BTP, banques, associations de personnes âgées, financeurs, entreprises ...

La presse est invitée au lancement de ce séminaire, jeudi 2 février à 9h, espace Sonate

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Maïté CABRERA 0596 59 15 57 ou 0696 24 67 38
maite.cabrera@collectivitedemartinique.mq